

Initiation golf Le club organise des cours d'initiations de golf pour les membres, qui ne pratiquent pas encore le golf ou pour les golfeurs débutants, qui désirent améliorer leur jeu (et leur handicap).
Initiateurs :

Bernard Dumont Tel: 0486 769 761

Christian Peten Tel: 0477 746 481

Ronnie Teulingkx Tel: 0477 137 000

Stéphane Col Tel:

Leçons Durée 30' Individuelles ou collectives (Max 3 élèves)

Période : du 01 avril au 31 octobre suivant le schéma ci-dessous:

Lundi 10Hr à 12Hr : Christian Peten

Lundi 14Hr à 16Hr : Bernard Dumont

Mercredi 14Hr à 17Hr: Christian Peten & R Teulingkx

Jeudi 10hr à 12Hr : Bernard Dumont

Samedi de 11hr à 13hr: R. Teulingx

A partir de maintenant les réservations pour prendre des leçons de golf se feront par le programme I-Golf.

Fonctionnement : Allez sur le website de notre club : choisissez votre langue et cliquez sur I-Golf Introduisez votre numéro fédéral et votre numéro I-Pass Cliquez sur « Pro réservation » Choisissez un instructeur (flèche jaune) Choisissez une date et cliquer sur « chercher » Les heures disponibles de l'instructeur choisi sont en vert.

Cliquez sur une heure choisi par vous, ajoutez éventuellement une observation et confirmez votre choix. Votre nom apparaît dans la case choisie Annulation d'une réservation · Allez à « Mon Info » · Allez à « Pro Réservation », cliquez sur la flèche jaune et confirmez. · Votre réservation est annulée

Prix:

leçon collective: 1 ticket par 30'

leçon individuelle les: 2 tickets par 30'

Tour de terrain (préparatif à l'examen): 3 tickets (+/- 1,5Hr) Prix du ticket 10 EUR **Les tickets sont uniquement en vente dans le local info et doivent être remis à l'initiateur en début de leçon. Les initiateurs ne peuvent pas être rémunérés** ni payés personnellement. (Statut de l'amateur de la Fédération). Chaque inscription pour une leçon est définitive et doit être payée même en cas d'absence, sauf si l'initiateur à été prévenu la veille au plus tard de l'absence et si celle-ci est justifié! En cas de « force majeure », prévenir l'initiateur ou le secrétariat le plus rapidement possible Brevet d'aptitude au Golf (BAG) **Le BAG peut être passé et obtenu dans le club (uniquement les membres**

du DMGC, en ordre de cotisation). En principe le test sera organisé une fois par mois, le dernier samedi du mois. L'annonce se fera via une liste d'inscription, affichée dans le local Info..

Déroulement des tests et critères de réussite : Voir prescriptions de la FRBG (www.golfbelgium.be)
Le texte complet se trouve également dans le dossier annexé.

Conditions de participation

Les candidats, qui suivent les cours d'initiation dans le club peuvent s'inscrire pour ce test, moyennant une évaluation positive de leur niveau par l'initiateur, qui leur donne cours. Le test est organisé en une seule journée, le matin les tests théorique et technique, l'après-midi le test parcours. Dès que le candidat est inscrit, la participation au test complet est obligatoire. Si toutefois il/elle ne réussit pas le test théorique et/ou technique, il/elle ne pourra pas participer au test parcours. Prix: 30 euros pour le test complet. Comme pour l'initiation, la règle suivante est d'application :

inscription = paiement, même en cas d'absence, sauf si l'examineur a été prévenu à l'avance de l'absence et si celle-ci est justifiée! En cas de non-réussite, le candidat peut s'inscrire pour la session suivante et ne devra repasser que la partie non-réussite. Le candidat qui réussit le test complet, recevra par le club officiellement le Brevet d'Aptitude au Golf, avec handicap 45 (Hcp de club), qui lui donne le droit (dans notre club) de s'exercer sur le parcours normal.

Préparation du test.

Les 4 initiateurs sont formés à la préparation du test. **Dans le cadre de cette préparation, chaque candidat au test pourra, au maximum 3 fois faire le** tour de terrain avec l'initiateur de son choix (Voir également Par 2 leçons).

Obtention du Handicap officiel (EGA-Hcp) de 36 ou moins

Pour obtenir un handicap officiel de 36 ou moins, chaque golfeur, qui possède le BAG, devra jouer trois parcours de 9 trous, avec 2 coups reçus (strokes) par trou, et réussir 15 points "stableford". Ces parcours doivent être marqués par un golfeur confirmé (Hcp 26,4 ou moins) ou par un des initiateurs (voir prescription au Par 2, leçons, tour de terrain) et annoncés officiellement à l'avance au secrétariat ou auprès d'un initiateur.

Les détenteurs du BAG peuvent également participer aux compétitions « 9 trous », organisés par le club (voir « calendrier »), les scores obtenus seront pris en compte pour l'obtention d'un handicap officiel EGA.

Annexe : Brevet d'Aptitude au Golf **Voir document séparé de la FRBG – « Brevet d'aptitude golf »**